

Du 4 avril au 7 avril 2022, le SNCTA a organisé une consultation sur les tours de service pour Lyon en 2022 : **avec 95,7 % de participation, les contrôleurs ont, une fois de plus, démontré qu'ils souhaitent donner directement leur avis sur le tour de service.**

70,8 % en faveur du tour de service XP « de reprise »

29,2 % en faveur du tour de service « classique » (arrêté 2002)



AGRUME

51 Rue des Docks
69009 Lyon
France
contact@agrume.fr

PV DE CONSTATATION DE RESULTATS CONSULTATION TDS LYON

Nous, soussignés :

- Mme BECHIKH Myriam, technicienne juriste au sein de la Société Agrume, mandatée pour l'organisation de la consultation ;
- Messieurs FREYCHET Mikaël et MORIN Vincent, membres du bureau.

Certifions l'exactitude et la sincérité des résultats suivants :

Question posée	Nombre d'électeurs inscrits	Nombre de votants	Nombre de réponses « Projet XP »	Nombre de réponses « Projet Administration - arrêté 2002 »
Quel tour de service souhaitez-vous voir appliquer à Lyon ?	93	89	63 (70,78 % des votes)	26 (29,22 % des votes)

Ces résultats ont été constatés lors de la réunion de dépouillement du 07/04/2022.

Le présent PV est accompagné du rapport informatique de résultat faisant foi.

Le SNCTA remercie l'ensemble des contrôleurs qui ont participé à cette consultation. Comme il s'y était engagé, le SNCTA suivra l'avis majoritaire exprimé par les contrôleurs lors du CT SNA-CE du 8 avril 2022.